

Ce jourd'hui
thermidor l'an
français a
moi Pierre Sebire



Seizième jour du mois de
Sixième de la République
Six heures du soir par devant
agent Municipal de la Commune

de Gomets-Laville Canton de Limours département de
Seine et Oise Chargé par l'avis de Recevoir les actes
destinés à constater la Naissance les Mariages et le décès
des Citoyens, Sont comparus par devant moi pour contracter
Mariage d'une part Jacques Philippe Moyé âgé de
vingt deux ans chartier domicilié en cette Commune de
Gomets-Laville Canton de Limours département de Seine et
Oise fils de Jacques Philippe Moyé et de Genevieve
Briand son épouse domiciliés en cette Commune, D'autre
part Anne Marguerite Le Brun âgée de vingt cinq
ans, fille de défunt Jacques Le Brun laboureur et de
Marie Françoise Michard domiciliés en cette Commune
de Gomets-Laville les quelles futures conjoint étoient
accompagnés de Philippe Moyé âgé de cinquante trois
ans domicilié en cette Commune père du futur conjoint
et de Denis Roquet âgé de trente et un ans chartier do-
micilié en cette Commune amie du futur conjoint
et Pierre Duval âgé de soixante et dix sept ans domicilié
en cette Commune ancien laboureur amie de la future
conjoint et Louis Duval âgé de quarante ans labou-
reur domicilié en cette Commune amie de la future
conjoint Moi Pierre Sebire après avoir fait lecture
en présence des parties et des témoins de l'acte de Naiss-
sance de Philippe Moyé en date du huit décembre
mil sept cent soixante et seize portant que Jacques
Moyé est né en la Commune de Gomets le Châtel

acquis
P.M.
M.B.
L.D.
Moyé
P.M.
Moyé
L.D.
J.

De légitime Mariage entre Jacques Philippe Moysé
Général Brien Cy dessus de nom, de l'acte de Ma
de Anne Margueritte Le Brun en date du dix Sept
Novembre mille Sept Cent Soixante et Treize portant
Anne Margueritte Le Brun est né en la Commun
Bures du légitime Mariage entre Defunt Jacq
Le Brun et de Marie Francois Michard Cy dessus de
de l'acte de publication de promesses de Mariage entre
les futures Conjointes, dressé par moi Pierre Sebiret
en date du quatorze thermidor present mois et affiché
même jour a la porte de la Maison Commune de
La Ville Canton de Limours département de Seine et Oise
après aussi que Jacques Philippe Moysé et Anne Marg
Le Brun ont déclaré a haute Voix se prendre mu
uellement pour Epoux, j'ai prononcé au nom de la loi
Jacques Philippe Moysé et Anne Margueritte Le Brun
sont unis en mariage, et j'ai rédigé le present
que les parties et trois témoins ont signé avec moi
et autres témoins a déclaré ne savoir signer qui
le Citoyen Denis Roguet, fait en la Maison Com
mune de Gomet La Ville les jours mois et an
Cy dessus. J. Philippe Moysé a M. Le Brun
Dumy Moysé Duval recu

Sebiret
Agent